

**VICTIMOLOGIE CRI 1730**  
**hiver 2023**  
**mardi 10h00 –11h30**  
**B-0325 Pavillon Jean-Brillant**

Jo-Anne Wemmers PhD, Professeure titulaire  
Courriel : [jo-anne.m.wemmers@umontreal.ca](mailto:jo-anne.m.wemmers@umontreal.ca)  
Auxiliaire d'enseignement : Violette Prignac

**Plan de cours**

**Descripteur du cours**

Le rôle des victimes dans la dynamique du crime et dans l'administration de la justice. Les conséquences de la victimisation. La réparation des préjudices. L'intervention psychosociale auprès des victimes.

**Objectifs du cours**

*Objectifs généraux*

Ce cours vise à permettre aux étudiants à:

- Faire connaissance avec la victimologie.
- Comprendre les problèmes des victimes d'actes criminels, le développement des politiques sociales et criminelles en faveur des victimes, et l'émergence de droits et de services afin de répondre à leurs besoins.
- Comprendre les enjeux contemporains, comme la justice réparatrice et l'égalité entre les droits des victimes et ceux des contrevenants.

*Objectifs spécifiques*

À la fin de ce cours, l'étudiant sera en mesure de:

- Définir la victimologie, d'expliquer et de comprendre l'évolution des enjeux qui caractérisent ce domaine
- Connaître et comprendre les concepts clés du domaine de la victimologie
- Connaître et comprendre le rôle de la victime dans le système de justice
- Connaître et analyser des outils de mesure de la victimisation comme les sondages de victimisation
- Connaître et décrire les conséquences directes et indirectes d'un acte criminel.
- Connaître et analyser les besoins des victimes ainsi que les services et programmes qui leurs sont disponibles.
- Expliquer et analyser les politiques sociales et les législations concernant les victimes d'actes criminels.

## Pédagogie

Ce cours suit le format de la *classe inversée*. La classe inversée est une approche pédagogique dans laquelle une première exposition à la matière s'effectue de manière autonome, dans une phase préalable (*Bloc 1*) à une phase présentielle animée par la professeure (*Bloc 2*). L'ancrage et l'approfondissement des connaissances sont travaillés pendant cette séance par le biais d'activités appropriées (échanges avec l'enseignant et entre pairs, projets de groupe, débat...). La partie préparatoire autonome s'effectue avec différents types de ressources (la lecture, sites Web, vidéos) et de tâches à réaliser (préparer une synthèse, faire une recherche, répondre à un quizz...). Alors chaque cours de 3 heures est divisé en deux blocs de 90 minutes chacun : Le 1<sup>e</sup> bloc est un cours enregistré (PowerPoint, notes, lectures, et vidéos des cours enregistrés disponibles dans StudiUM) et le 2<sup>e</sup> bloc est un séminaire interactif (discussion en directe entre les étudiants et la professeure ou le/la conférencier.e.). Les étudiants viennent aux séances présentielles préparés, c.-à-d. ils ont lu la matière et regardé la vidéo avant de venir au cours.

Les séances présentielles se tiendront les mardis de 10h00 à 11h30. Les cours enregistrés sont disponibles avant les séminaires en question. Quelques fois, nous commencerons exceptionnellement à 9h30 quand nous avons une conférencière afin d'avoir du temps pour discuter les questions des étudiants en lien avec la matière.

Les étudiants seront avisés par StudiUM des changements au cours et des modifications éventuelles au programme s'il y a lieu.

## Modalités d'évaluation des apprentissages

- **SYNTHÈSES + QUESTIONS:** Rédaction d'une **synthèse** de notes de cours/lectures d'une page environ pour chacun des enregistrements en ligne (total de **4 synthèses** sur un total de 12). Chaque étudiant doit inclure, dans le même fichier (du format WORD), **2 questions** sur la matière pour la professeure/le conférencier. J'ai divisé le groupe en **3 sous-groupes** : Les étudiants dont leur nom de famille commence avec les lettres **A à G** font une synthèse + questions les **cours 1,4,7 et 10** ; les étudiants dont leur nom de famille commence avec les lettres **H à O** font une synthèse + questions les **cours 2,5,8, et 11** ; et les étudiants dont leur nom de famille commence avec les lettres **P à Z** font une synthèse + questions les **cours 3,6,9 et 12**.

Il faut envoyer la synthèse avec les 2 questions par courriel\*\* au titulaire du cours ([jo-anne.m.wemmers@umontreal.ca](mailto:jo-anne.m.wemmers@umontreal.ca)) avant 9h00 (AM) la veille du séminaire sur lequel le cours enregistré porte.

SVP sauvegardez les fichiers de la manière suivante « NOM\_Prenom\_cours#.docx ».

Les étudiants recevront la mention « réussite » ou « échec » dépendamment s'ils ont soumis la synthèse et les questions comme il le faut. Les étudiants sont également encouragés à partager leurs questions dans *Forum* sur Studium, pour que les autres étudiants puissent connaître leurs questions et encourager la discussion.

15%

- Un examen intra le **14 février 2023**. Cet examen intra compte pour 35% de la note finale.
- Un examen final le **18 avril 2023**. L'examen final compte pour 50% de la note finale.

Tous les examens ont des questions à réponses courtes : de questions à choix multiples, de questions de type « complétez la phrase », et de questions à court développement. Le premier examen intra porte sur la matière abordée dans la première partie de la session. L'examen final est *cumulatif*. L'examen final porte surtout sur la matière abordée dans la dernière partie de la session. Cet examen comprendra des questions concernant la matière des parties précédentes. Il faudra en conséquence être capable de faire des liens avec l'ensemble du cours.

### *Barème de notation*

#### *Grille de conversion des pourcentages*

Grille de conversion des pourcentages			
Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
0	E	Échec	- de 50

**\*\*N.B. : Toujours utilisez votre compte de courriel « umontreal.ca » pour communiquer avec la professeure.**

### **Plan des rencontres**

#### ***10 janvier, cours 1 :***

Introduction au cours

L'évolution de la notion de la victime d'acte criminel

Victimologie : Chapitre 1

Avant notre première cours présentiel, vous êtes invités à regarder la vidéo « *La parfaite victime* ». Vous pouvez y accéder en cliquant sur ce

lien <https://media3.criterionpic.com/htbin/wwform/006?T=AL529699>

Il est nécessaire d'activer le Proxy pour avoir accès à cette

ressource <https://bib.umontreal.ca/travailler/soutien-informatique/proxy>

**17 janvier, cours 2 :**

Histoire de la victimologie

Victimologie : Chapitre 2

**24 janvier, cours 3**

Les sondages de victimisation

Victimologie : Chapitre 3

*Conférencières : Mme. Violette Prignac, candidate à la maîtrise et Me. Marika Lachance Quirion, coordinatrice de la Clinique juridique pour les victimes d'actes criminels (CJVAC)*

**31 janvier, cours 4**

L'impact de la victimisation

Victimologie : Chapitre 4

**7 février, cours 5**

La victimologie théorique

Victimologie: Chapitre 5

**14 février 2023 examen intra**

**21 février, cours 6**

Les besoins des victimes et la victimisation secondaire

Victimologie : Chapitre 6

**28 février : période d'activités libres**

**7mars, cours 7**

Les droits des victimes

Victimologie: Chapitre 7

*Conférencière invitée le Sénateur P-H Boisvenu*

**14 mars, cours 8**

L'aide aux victimes

Victimologie : Chapitre 8

*Conférencière invitée Mme. Andreea Zota, criminologue, candidat au doctorat*

**21 mars, cours 9**

L'indemnisation

Victimologie : Chapitre 9

**28 mars, cours 10**

La participation des victimes

Victimologie : Chapitre 10

**4 avril, cours 11**

La justice réparatrice

Victimologie : Chapitre 11

- Webinaire RJ et agression sexuelle :

<https://espacevideo.umontreal.ca/hapi/v1/contents/permalinks/Dp9f5XAa/view>

*Conférencière : Me. Marika Lachance Quirion*

**11 avril, cours 12**

L'intégration des victimes au sein de la justice criminelle

Victimologie : Chapitres 12

**18avril 2022 : examen final, B-0245 Pav. J-B**

N.B. : Ce plan peut faire l'objet de modifications

**Lectures**

Lecture obligatoire :

Wemmers, J.M. (2017). *Victimologie : Une perspective canadienne*. Les Presses de l'Université de Québec. (<https://www.puq.ca/catalogue/livres/victimologie-3277.html>)

*Références bibliographiques :*

Lussier, A., Wemmers, J.A. & Cyr, K. (2017). La polyvictimisation : Qu'est-ce que c'est et quels sont les impacts sur l'intervention. *Ressource et Vous*, Société de criminologie du Québec.

Cyr, K., Chamberland, C., Clément, M.E., Wemmers, J., Collin-Vézina, D., Lessard, G., & Gagné, M.H., (2017). The impact of lifetime victimization and polyvictimization on adolescents: mental health symptoms and gender differences, *Violence and Victims*, 32 (1) 3-21.

Wemmers, J. & Cyr, K. Chamberland, C., Clément, M.E., Lessard, G., & Collin-Vézina, D., (2018) From Victimization to Criminalization : General Strain Theory and the

- Relationship Between Poly-Victimization and Delinquency, *Victims and Offenders*, 13 (4) 1-16.
- Leclerc, M.-E., Delisle, C., Wemmers, J. & Brunet, A. (2017). Évaluation et traitement du stress traumatique chez les victimes d'actes criminels. Research in brief #2, Victim Justice Network/ CICC. Traduit par Joanie Godin.
- Morissette, M. & Wemmers, J. (2016) L'influence thérapeutique de la perception de justice informationnelle et interpersonnelle sur les symptômes de stress post-traumatique des victimes de crimes, *Revue canadienne de criminologie et de justice pénale*, 58 (1), 31-55.
- Bungardean, A. & Wemmers, J. (2017) Les femmes victimes de violence conjugale à la marge du système pénal : L'engagement 810 du Code Criminel, *Criminologie*, 50 (2), 189-202.
- Van Camp, T. & Wemmers, J. (2016). Victims' Reflections on the Proactive and Protective Approach to the Offer of Restorative Justice : The importance of information. *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice*, 58 (3) 415-442.
- Wemmers, J., Parent, I., Lachance-Quirion, M. (2022). Restoring Victims' Confidence: Victim-centred Restorative Practices, *International Review of Victimology*, <https://doi.org/10.1177/02697580221128830>
- Parent, I., Wemmers, J., Lachance-Quirion, M. (2022), *Le pardon de la victime de violence sexuelle : Une question controversée dans les services de justice réparatrice*, *Criminologie*, 55 (1) 61-83. <https://www.erudit.org/en/journals/crimino/2022-v55-n1-crimino07040/1089729ar.pdf>
- Lussier, A. & Wemmers, J. (2017). Intervenir sur la victimisation des femmes vivant avec une déficience intellectuelle dans le but de réduire la délinquance, *Portes ouvertes*, 29 (1), 16-18.
- Wemmers, J. (2014) Victimes, contrevenants et droits de la personne, *Portes ouvertes*, vol 26, no. 2, pp. 8-10.
- Charland-Finaldi, F. & Wemmers, J. (2017). Victime ou pas ? Le vécu des proches des personnes ayant commis un crime grave médiatisé, *Porte Ouverte*, 29 (2).
- Wemmers, J., Manikis, M., & Sitoianu, D., (2017). Le dédommagement dans le contexte de la justice pénale. Research in brief #3, Victims Justice Network/ CICC.
- Wemmers, J. (2018). Reparation, Decolonization and International Law: The healing role of reparation, *Harvard International Law Journal* (July 15 2018) <http://www.harvardilj.org/2018/07/discussion-do-colonists-owe-their-former-colonies-reparations/>

### **Captation visuelle ou sonore des cours**

L'enregistrement de ce cours, en totalité ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la professeure. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières *sont interdites sous toutes formes et en tout temps.*

### **Politique de retard**

Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée au responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10% le premier jour et de 5% chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours (Article 9,7b du règlement pédagogique)

### **Révision de l'évaluation (article 9.5)**

Au plus tard, 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit, peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

<https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole et formulaire de demande de r%C3%A9vision de notes %C3%80 E NVOYER.pdf>

### **Justification d'une absence (article 9.9)**

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir des pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrables suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin. À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme : [https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis\\_absence\\_examen\\_form.pdf](https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis_absence_examen_form.pdf)

### **Plagiat et fraude (article 9.10)**

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.

### **Évaluation du cours**

Les étudiants sont fortement encouragés à remplir l'évaluation du cours qui est offerte par l'Université.

---